

**OFFRE D’EMPLOI DE COORDINATEUR∙RICE DE PROJETS**

**Qui offre ?**

L’association pour une Fondation Travail-Université (FTU), pour un emploi à son siège situé à Bruxelles 1030, chaussée de Haecht, 579. La fonction pourra comprendre la participation à des réunions extérieures ou des missions, en Région de Bruxelles-Capitale ou en Wallonie.

La FTU a été créée en vue d’établir des coopérations entre les universités et les organisations sociales du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). Reconnue comme association d’éducation permanente, la FTU réalise des analyses et des études, privilégiant la recherche-action, sur des champs tels que l’évaluation des politiques publiques, la vie associative, les évolutions du numérique, les mutations de l’emploi et du travail, la transition écologique... Espace de débat et de prospection, la FTU se veut porteuse d’une science impliquée au service de l’action collective du Moc et de ses organisations**. [www.ftu.be](http://www.ftu.be)**

**Quel est l’emploi ?**

Il s’agit d’un poste de coordinateur.rice de projets, dans un contrat ACS à mi-temps à durée indéterminée.

**Quelles seront vos tâches ?**

* Réaliser des analyses et études en éducation permanente, en lien avec les champs évoqués ci-dessus : instruction de l’enjeu, analyse prospective et traduction en langage pédagogique de la recherche menée ;
* Co-piloter un groupe de travail à l’échelle du MOC, dans le cadre de son plan d’action ;
* Coordonner des projets de recherche, recherche-action, en lien avec les missions de la FTU;
* Participer à la préparation de programmes de journées de formation sur des enjeux sociopolitiques ;
* Contribuer au renforcement des contacts et coopérations avec les universités ; ainsi qu’avec les services d’études des organisations constituant le MOC : CSC , Mutualité chrétienne ; Vie Féminine, Equipes Populaires, JOC

**Quelles sont les conditions ?**

* Femme ou Homme ;
* Mi-temps ;
* Niveau d’études : être titulaire d’une formation Master 120 dans le domaine des sciences sociales (sociologie, sciences de la communication, psychologie sociale ou autre)
* Etre capable de rédiger des textes scientifiques et à destination de professionnels tout autant que leur « traduction » à l’égard du grand public (via des textes de vulgarisation, la pédagogie, les exposés et conférences, l’animation et l’accompagnement de groupes, …) ;
* Disposer d’une bonne capacité méthodologique ;
* Etre capable de travailler en équipe et de manière autonome ;
* Maîtriser l’anglais, la connaissance du néerlandais étant un plus ;
* Etre dans les conditions de l’emploi ACS de la Région de Bruxelles-Capitale :
  + Habiter la Région de Bruxelles-Capitale ;
  + Etre inscrit.e à Actiris et être (une seule des 4 conditions énumérées ci-dessous suffit) :
    - Soit demandeur.euse d’emploi inoccupé.e pendant au moins 6 mois ;
    - Soit chômeur.euse complèt.e indemnisé.e âgé.e de 40 ans au moins ;
    - Soit demandeur.euse d’emploi ayant droit à l’intégration sociale sous la forme d’un revenu depuis au moins six mois ;
    - Soit handicapé.e bénéficiant d’une allocation de remplacement de revenu ou d’une allocation d’intégration.

**Qu’offrons-nous ?**

La FTU suit les barèmes de la Commission paritaire du secteur socio-culturel - CP 329.02. L’emploi est du niveau 4.2. Toute expérience utile à la fonction ou l’ancienneté acquise dans une des organisations du Mouvement Ouvrier Chrétien sera reconnue.

L’employeur intervient à 100% dans les frais de déplacement domicile-lieu de travail en transport en commun ou intervention légale dans les autres frais de déplacement.

**A partir de quand ?**

L’engagement se fera aussitôt que possible et à durée indéterminée.

**Que faire si intéressé.e ?**

Transmettre une lettre de motivation et un curriculum vitae soit :

* Par courriel : christine.steinbach@ftu.be à l’attention de Christine Steinbach, directrice
* Par courrier postal : Asbl FTU, Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles

**Quel délais ?**

Les candidatures sont attendues pour le **7 février** 2022.

L’entretien avec le jury aura lieu le 11 février.